

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 06
- votants : 06

L'an deux mil dix-neuf, le **treize septembre** à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 05/09/2019

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., FAY E.P., et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M.

Absents excusés : Mme OBRADOS A. et Mrs HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M.
LESBROS JM.

Objet: ADMISSION en NON VALEUR

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la clôture de la liquidation judiciaire du commerce tenu par Mme VAN DEN DRIESSCHE née DOYEN Christelle a été prononcée par le Tribunal de Commerce de Manosque en date du 9 juillet 2019 et ce pour insuffisance d'actifs ; les créances restant dues sont déclarées irrécouvrables.

Concernant la commune, 284.64€ de loyer restent dus ; il convient par conséquent d'accepter d'effacer cette dette par une admission en non-valeur.

L'Assemblée Délibérante à l'unanimité des membres présents, est favorable à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/09/2019 004-210400909-20190913-DE_2019_023-DE